



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 29 septembre 2016



VIA TRAJECTOIRE : POUR FACILITER L'ORIENTATION DES PERSONNES ÂGÉES VERS LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT

Alors que la Semaine Bleue dédiée aux personnes âgées débutera lundi prochain¹, Monique Gibotteau, 2^e Vice-présidente du Conseil départemental chargée des solidarités, et Nadia Bensrhayar, Déléguée départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS), présentent un nouveau service public gratuit pour faciliter les démarches des personnes âgées.

Pour les personnes âgées et leurs proches, le choix et les démarches d'admission dans un établissement de santé sont parfois complexes. Afin de répondre à cette problématique, le Conseil départemental et l'ARS ont déployé, en partenariat, un nouveau service public en ligne.

Via Trajectoire : un service public pour orienter au mieux les usagers

Via trajectoire est un service public en ligne, gratuit, sécurisé, qui apporte une aide personnalisée dans les domaines de la santé ou du médico-social.

Via Trajectoire se décline en trois modules :

- ✓ **Sanitaire** pour l'orientation vers les services de soins de suite et de réadaptation (SSR) et l'hospitalisation à domicile (HAD) ;
- ✓ **Handicap** pour l'orientation à partir de la notification de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) vers les établissements et services médico-sociaux (ESMS) ;
- ✓ **Grand Âge** pour l'orientation vers les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les soins de longue durée (SLD) et les foyers-logements (EHPA).

En Loir-et-Cher, le module « Sanitaire » est déjà opérationnel, il concerne le milieu hospitalier et celui du « Handicap » sera déployé à partir de l'an prochain.

Le module « Grand Âge » au service des personnes âgées et de leurs familles

Le module « Grand Âge » est un nouveau service accessible depuis le site www.vivreautonome41.fr. Il permet à une personne âgée ou à son entourage, **de consulter un annuaire unique détaillé** des EHPAD, EHPA ou foyers-logements, **et d'effectuer des recherches multicritères** (géographique, coût, confort, soins, etc.) pour trouver la structure qui correspond à ses besoins et à ses attentes.

Cet outil lui permet également de constituer son dossier unique de demande d'admission, de le déposer sous forme dématérialisée dans le (ou les) établissement(s) de son choix et, par la suite, de suivre l'avancée de sa demande.

¹ Journée d'ouverture lundi 3 octobre à 9 h à La Pyramide de Romorantin.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Un outil utile pour les professionnels de santé

Le **médecin traitant** de la personne qui fait une demande est alerté par mail. Il peut alors compléter le dossier de son patient directement en ligne. **Les professionnels des structures d'accueil** ont également accès à la plateforme pour traiter les demandes.

Les établissements, ainsi que les acteurs sociaux, ont été formés à l'utilisation de l'outil Via Trajectoire. Les fiches de présentation des établissements sont à jour et la quasi-totalité des EHPAD et EHPA du département sont répertoriés et en capacité d'utiliser Via Trajectoire pour gérer leurs admissions.

Pour le Conseil départemental et l'ARS, Via Trajectoire joue également le rôle d'observatoire statistique (demandes effectives dans le département, tableaux de bord, liste d'attente fiable en temps réel, etc.).

Via Trajectoire est donc un service qui simplifie les démarches des personnes âgées tout en permettant aux professionnels d'offrir une orientation personnalisée et adaptée grâce à des échanges facilités.

Vivre autonome 41

Les personnes intéressées par ces démarches sont invitées à se rapprocher de Vivre Autonome 41, le service du Conseil départemental dédié pour répondre à toute demande et faciliter les démarches liées à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap. Les conseillers autonomie sont à la disposition des Loir-et-Chériens pour les renseigner sur les dispositifs existants et les accompagner dans l'utilisation de Via Trajectoire.

Un numéro unique : 02 54 58 43 79

Plus d'infos sur www.vivreautonome41.fr

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12